
Présidence : Serbie**1071^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**1. Date : Jeudi 15 octobre 2015Ouverture : 10 h 05
Suspension : 13 h 10
Reprise : 15 h 15
Clôture : 17 h 102. Président : Ambassadeur V. Žugić

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président, le Luxembourg-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1344/15), les États Unis d'Amérique (PC.DEL/1334/15), la Suisse, le Canada (PC.DEL/1372/15 OSCE+), la Géorgie (PC.DEL/1369/15 OSCE+), la Norvège (PC.DEL/1360/15), la Mongolie, la Biélorussie (PC.DEL/1381/15 OSCE+), le Turkménistan, la Fédération de Russie (PC.DEL/1357/15), le Saint-Siège, l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Arménie, l'Ouzbékistan et l'Assemblée parlementaire de l'OSCE ont exprimé leurs condoléances aux familles des victimes des attentats terroristes commis en Turquie le 10 octobre 2015. La Turquie (PC.DEL/1376/15 OSCE+) a remercié le Président et les délégations pour leurs marques de sympathie.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :Point 1 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU CHEF DE LA MISSION DE L'OSCE
EN MOLDAVIE**

Chef de la Mission de l'OSCE en Moldavie (PC.FR/36/15 OSCE+),
Luxembourg-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de
Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la
Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et
pays candidat potentiel ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association

européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1341/15), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1333/15), Suisse (PC.DEL/1378/15 OSCE+), Turquie (PC.DEL/1355/15 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/1352/15), Canada (PC.DEL/1370/15 OSCE+), Ukraine, Moldavie (PC.DEL/1386/15), Président

Point 2 de l'ordre du jour : EXPOSÉS DES PRÉSIDENTS DU COMITÉ DE SÉCURITÉ ; DU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL ; ET DU COMITÉ SUR LA DIMENSION HUMAINE

Président du Comité de sécurité (PC.DEL/1348/15 OSCE+), Président du Comité économique et environnemental (PC.DEL/1374/15 OSCE+), Président du Comité sur la dimension humaine (PC.DEL/1361/15), Luxembourg-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1342/15), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1335/15), Suisse (PC.DEL/1380/15 OSCE+), Turquie, Fédération de Russie (PC.DEL/1353/15), Ukraine (PC.DEL/1384/15 OSCE+), Président

Point 3 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Président

- a) *Agression en cours contre l'Ukraine et violations persistantes des principes et engagements de l'OSCE par la Fédération de Russie* : Ukraine (PC.DEL/1385/15 OSCE+), Luxembourg-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1345/15), Suisse (PC.DEL/1351/15 OSCE+), Turquie (PC.DEL/1354/15 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1337/15), Canada (PC.DEL/1373/15 OSCE+)
- b) *Situation en Ukraine et nécessité d'appliquer les accords de Minsk* : Fédération de Russie (PC.DEL/1359/15) (PC.DEL/1364/15) (PC.DEL/1366/15), Ukraine
- c) *Élections présidentielles tenues en Biélorussie le 11 octobre 2015* : Biélorussie (PC.DEL/1377/15 OSCE+), Luxembourg-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace

économique européen ; ainsi que Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1346/15), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1336/15), Fédération de Russie(PC.DEL/1356/15), Canada (PC.DEL/1371/15 OSCE+), Kazakhstan

- d) *Journée européenne et mondiale contre la peine de mort, observée le 10 octobre 2015* : Luxembourg-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi qu'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1347/15), Suisse (également au nom de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège et de la Mongolie), Australie (partenaire pour la coopération), Biélorussie (PC.DEL/1379/15 OSCE+)

Point 4 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE**

Aucune déclaration

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

- a) *Visite du Secrétaire général à Moscou les 11 et 12 octobre 2015* : Directeur de l'administration et des finances (SEC.GAL/184/15 OSCE+)
- b) *Entrevue avec l'Ambassadeur P. Maurer, Directeur du Comité international de la Croix-Rouge, le 8 octobre 2015* : Directeur de l'administration et des finances (SEC.GAL/184/15 OSCE+)
- c) *Participation au débat ouvert et à l'examen de haut niveau du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité, tenu le 13 octobre 2015* : Directeur de l'administration et des finances (SEC.GAL/184/15 OSCE+)
- d) *Atelier sur les considérations de genre dans la gestion des migrations de travailleurs, tenu à Malte du 7 au 9 octobre 2015* : Directeur de l'administration et des finances (SEC.GAL/184/15 OSCE+)
- e) *Participation du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE au Forum mondial sur la migration et le développement, qui se tiendra à Istanbul (Turquie) du 14 au 16 octobre 2015* : Directeur de l'administration et des finances (SEC.GAL/184/15 OSCE+)
- f) *Séminaire sur la lutte contre la traite des êtres humains grâce à la coopération entre les services de répression et les services sociaux, tenu aujourd'hui, 15 octobre 2015, à Kiev* : Directeur de l'administration et des finances (SEC.GAL/184/15 OSCE+)
- g) *Atelier d'experts sur la liberté et les responsabilités des médias dans le contexte des politiques antiterroristes, tenu à Bucarest les 7 et 8 octobre 2015* : Directeur de l'administration et des finances (SEC.GAL/184/15 OSCE+)

- h) *Annnonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général (SEC.GAL/184/15 OSCE+)* : Directeur de l'administration et des finances

Point 6 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Rapport du Bureau néerlandais pour la sécurité sur la destruction du vol Malaysian Airlines MH17* : Pays-Bas (PC.DEL/1365/15 OSCE+), Luxembourg-Union européenne (PC.DEL/1350/15), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1338/15), Canada (PC.DEL/1376/15 OSCE+), Belgique (PC.DEL/1382/15 OSCE+), Royaume-Uni, France (PC.DEL/1339/15), Fédération de Russie (PC.DEL/1363/15), Norvège, Ukraine, Australie (partenaire pour la coopération) (annexe 1)
- b) *Publication du rapport international sur la liberté de religion pour 2014 par le Département d'État des États-Unis* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1343/15)
- c) *Visite effectuée récemment par des représentants permanents auprès de l'OSCE dans un centre de formation militaire à Yavoriv (Ukraine)* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1340/15), Fédération de Russie, Ukraine
- d) *Élections législatives prévues en Croatie le 8 novembre 2015* : Croatie (PC.DEL/1362/15 OSCE+)
- e) *Journée nationale de commémoration de l'holocauste, observée le 9 octobre 2015* : Roumanie (annexe 2)
- f) *Informations sur les efforts visant à faire face à l'afflux continu de réfugiés et de migrants en Europe* : Luxembourg-Union européenne (PC.DEL/1349/15)
- g) *Référendum sur des amendements constitutionnels en Arménie* : Arménie (PC.DEL/1368/15)
- h) *Réunion du Groupe de contact avec les partenaires asiatiques pour la coopération, prévue le 16 octobre 2015* : Suisse
- i) *Lettres de rappel envoyées aux États participants concernant le paiement de leurs arriérés de contributions régulières* : Président
- j) *Appel à candidatures pour le poste de représentant de l'OSCE pour la liberté des médias* : Président
- k) *Groupe de travail à composition non limitée sur la participation des organisations internationales à la vingt-deuxième Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE* : Président

4. Prochaine séance :

Jeudi 22 octobre 2015 à 10 heures, Neuer Saal



1071^e séance plénière
Journal n° 1071 du CP, point 6 a) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE L'AUSTRALIE (PARTENAIRE POUR LA COOPÉRATION)

Je vous remercie, Monsieur le Président.

La délégation australienne souhaite se faire l'écho des observations formulées par ses collègues des Pays-Bas, de l'Union européenne, des États-Unis d'Amérique, du Canada, de la Belgique, du Royaume-Uni, de la Norvège et de l'Ukraine. L'Australie remercie les Pays-Bas et le Bureau néerlandais pour la sécurité d'avoir dirigé l'enquête sur l'accident d'avion, d'avoir porté son rapport à l'attention du Conseil permanent, et des éclaircissements qui viennent d'être fournis par l'Ambassadeur des Pays-Bas. Le rapport du Bureau néerlandais pour la sécurité est le résultat d'une enquête scientifique méticuleuse. Il a été établi conformément aux dispositions de l'Annexe 13 à la Convention relative à l'aviation civile internationale après une enquête civile indépendante approfondie menée conformément aux prescriptions de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

S'agissant des observations formulées par la délégation russe, je relève qu'un certain nombre de pays, dont l'Australie et la Russie, ont participé à l'enquête internationale effectuée sous la conduite du Bureau néerlandais pour la sécurité en consultation avec l'OACI et conformément aux règles et aux lignes directrices de l'OACI.

Les conclusions du Bureau néerlandais pour la sécurité reposent sur une analyse objective des éléments de preuve disponibles. Le rapport conclut que le vol MH17 a été abattu par un missile sol-air BUK. En ce qui concerne les observations formulées par la délégation russe, je ferais remarquer que le rapport examine une série de théories quant à ce qui s'est passé, y compris celles avancées par la Russie, et envisage et écarte expressément d'autres causes possibles.

Monsieur le Président,

L'Australie continue de pleurer la mort des 298 personnes qui se trouvaient à bord, dont certaines résidaient en Australie. Aujourd'hui, nos pensées accompagnent les familles et leurs êtres chers à l'heure où leur sont présentées les conclusions du rapport du Bureau néerlandais pour la sécurité. N'oublions jamais les familles des victimes.

L'Australie, de même que les autres pays représentés au sein de l'équipe commune d'enquête (Belgique, Malaisie, Pays-Bas et Ukraine), est résolue à faire en sorte qu'il soit pleinement satisfait à l'exigence d'établir les responsabilités formulée dans la résolution 2166 du Conseil de sécurité de l'ONU. Nous sommes parfaitement conscients que les familles et les amis des victimes du vol MH17 à travers le monde sont impatients d'obtenir des informations à propos de l'enquête pénale et des éventuelles poursuites.

Nous sommes résolus à achever l'enquête pénale aussi rapidement que possible sans en compromettre l'intégrité.

Nous examinons aussi soigneusement les options disponibles pour engager des poursuites afin de mettre en place le mécanisme le plus efficace en la matière.

Pour terminer, je voudrais remercier de nouveau l'OSCE et la Mission spéciale d'observation pour l'assistance qu'elles ont fournies en vue de faciliter l'accès au site après la tragédie.

Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de ce jour.

Je vous remercie.



1071^e séance plénière

Journal n° 1071 du CP, point 6 e) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA ROUMANIE

Monsieur le Président,

Je tiens à informer le Conseil permanent que la Roumanie a célébré le 9 octobre la Journée nationale de commémoration de l'Holocauste. À cette occasion, le Ministre roumain des affaires étrangères, M. Bogdan Aurescu, a fait la déclaration suivante :

« Cette commémoration des victimes de l'Holocauste en Roumanie marque le début et non la fin des responsabilités que nous devons assumer au regard de l'histoire récente afin que la tragédie de l'Holocauste ne se répète jamais. Le Ministère roumain des affaires étrangères appuie pleinement les efforts visant à éduquer la jeune génération au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, de sorte qu'elle ait conscience des conséquences de toute action discriminatoire, antisémite ou raciste.

L'anniversaire du 9 octobre témoigne d'une prise de conscience sincère d'un épisode douloureux de notre histoire nationale. La Journée nationale de commémoration de l'Holocauste est pour nous tous un moment de recueillement, une occasion de réfléchir aux conséquences tragiques des manifestations de l'extrémisme sur les relations entre les communautés, les valeurs humaines, la démocratie et le respect des droits de l'homme.

La commémoration de l'Holocauste sera l'un des principaux thèmes des débats de l'International Holocaust Remembrance Alliance (IHRA), dont la Roumanie assurera la présidence en 2016. La nomination de la Roumanie à la présidence de l'IHRA vaut reconnaissance des efforts que les autorités roumaines ont déployés pour préserver la mémoire de l'Holocauste en élaborant des instruments juridiques et administratifs au niveau national et local, y compris en collaboration avec la société civile et les organisations juives. »

M. Aurescu a souligné que la Roumanie aiderait de manière substantielle l'Alliance à s'acquitter de ses responsabilités pour ce qui est de promouvoir les activités éducatives et commémoratives et la recherche concernant l'Holocauste.

Permettez-moi de réaffirmer que la Roumanie est déterminée à continuer de contribuer par la voie diplomatique à renforcer les instruments juridiques et institutionnels destinés à sanctionner l'antisémitisme, ainsi que toutes les autres manifestations de racisme, de xénophobie, de discrimination et d'intolérance, conformément aux engagements qu'elle a souscrits dans le cadre de l'OSCE.

Je souhaiterais que la présente déclaration soit jointe au journal de ce jour.

Merci, Monsieur le Président.